

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1770

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Juvin

-----

**ARTICLE 11 QUATER**

À l'alinéa 60, substituer aux mots :

« l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie »,

les mots :

« l'établissement public mentionné au I de l'article L. 131-3 du code de l'environnement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.